



leo lagrange
FEDERATION

Projet pédagogique 2016 - 2017 Temps d'Activités Périscolaires

NUMERO 157

LOT 13.19

GRUPE SCOLAIRE ROSE SAUVAGINE



Contenu

INTRODUCTION	3
« Un mouvement républicain indépendant et laïc »	3
CADRE GÉNÉRAL	4
1. Le Contexte	4
Le Temps d'Activités Périscolaires (TAP) dans la réforme des rythmes éducatifs	4
Les besoins de enfants en maternelle	4
1.1. Présentation des partenaires :	5
Les enjeux du territoire de proximité	5
Les partenaires potentiels du territoire	5
Les partenaires au sein de l'école	5
L'EQUIPE MUNICIPALE :	5
L'EQUIPE EDUCATIVE	5
LE PROJET D'ECOLE	5
LES FAMILLES	5
DU PROJET EDUCATIF LEO LAGRANGE AU PROJET PEDAGOGIQUE	6
LE PROJET EDUCATIF LEO LAGRANGE	6
Un idéal de progrès fondé sur les valeurs républicaines	6
L'ENFANCE ou la construction de l'esprit critique	7
Quand les animateurs innovent	7
III. PROJET PEDAGOGIQUE	8
Pédagogie	8
Les moyens	11
V. FONCTIONNEMENT	12
Activités	12
VI. EVALUATION	14
VII. COMMUNICATION	14
ANNEXES	15



INTRODUCTION

« Un mouvement républicain indépendant et laïc »

La Fédération Léo Lagrange, créée en 1950, reconnue d'utilité publique, défend les valeurs fondatrices de liberté, justice sociale et démocratie.

Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire, elle poursuit un idéal de progrès permettant à chacun de devenir libre, d'éveiller sa conscience, de prendre sa place dans la société.

Elle s'inscrit dans l'économie sociale et milite pour la participation active des citoyens, pour le développement de la démocratie, de la justice, de l'équité.

CADRE GÉNÉRAL

1. Le Contexte

Le Temps d'Activités Périscolaires (TAP) dans la réforme des rythmes éducatifs

Les activités périscolaires, qui sont mises en place par la ville de Marseille, en prolongement du service public éducatif, visent à favoriser l'accès à tous les enfants aux pratiques culturelles, sportives, artistiques et de découverte.

En faisant du mercredi matin un temps scolaire, la nouvelle organisation du temps scolaire met en lumière une nouvelle plage horaire hebdomadaire d'une durée de trois heures les mardis ou les jeudis après-midi (selon les arrondissements de la ville), dévolues ainsi aux activités périscolaires.

L'enjeu, selon le ministère de l'éducation nationale, est de redéployer sur cette plage horaire les activités complémentaires à l'enseignement général afin d'enrichir l'éventail des activités proposées aux enfants.

Aussi, notre engagement est de faire de ce temps sur l'école ELEMENTAIRE LA Rose Sauvagine du 13^{ème} arrondissement de Marseille un temps d'enrichissement, de partage de valeurs du vivre ensemble et de découverte, un temps où le respect du rythme de vie de l'enfant est une priorité.

Les besoins de enfants en maternelle et élémentaire

Cf annexe « De 6 à 11 ans : les primaires ».

1.1. Présentation des partenaires :

Les enjeux du territoire de proximité

Éventuellement et pour ceux qui ont matière à développer :

La Rose : La zone d'influence du groupe scolaire La Rose La Sauvagine comprend les quartiers de la Garde, de la Sauvagine, de la Cerisaie, des Balustres et du Clos.

Ce groupe scolaire se situe à 5min à pied du métro ligne 1 et pris entre deux zone d'habitation : La Sauvagine et la Garde. Il accueille principalement les enfants vivants dans ces deux zones mais aussi ceux venant d'une troisième zone d'habitation situé 5min au nord de l'école : la Cerisaie.

Les partenaires potentiels du territoire

Les objectif principaux d'un partenariat avec les structures culturelles, sportives et éducatives de proximité sont de :

- Mettre en œuvre la réforme des rythmes éducatifs
- Renforcer le partenariat avec les équipes éducatives et construire un prolongement cohérent de qualité au temps scolaire
- Mutualiser les compétences pour mieux répondre aux besoins du public

Les partenaires au sein de l'école

L'EQUIPE MUNICIPALE :

Le personnel municipal (les cantinières)

Les ATSEM

L'EQUIPE EDUCATIVE

Le directeur de l'école et son équipe enseignante

LE PROJET D'ECOLE

Le projet d'école est basé sur 3 points :

- L'intensité de l'oral (selon la méthode Picot)
- Le développement d'un parcours culturelle (visite de musée)
- Projet de jardin collectif

LES FAMILLES

Association des parents d'élèves

Comité

DU PROJET EDUCATIF LEO LAGRANGE AU PROJET PEDAGOGIQUE

LE PROJET EDUCATIF LEO LAGRANGE

Un idéal de progrès fondé sur les valeurs républicaines

Reconnaître à chacun le statut de citoyen, c'est résolument l'appliquer à tous, c'est-à-dire à tous les âges de la vie.

Le projet de la Fédération Léo Lagrange vise à bâtir une société de progrès, fondée sur l'idéal républicain et organisée autour de **six valeurs fondamentales** :

- **L'égalité,**
- **La liberté,**
- **La fraternité,**
- **La participation de tous,**
- **La justice sociale,**
- **La laïcité.**

Bâtir la citoyenneté du XXIème siècle impose donc que notre démocratie soit concrètement et quotidiennement vécue à partir du brassage des cultures et des savoirs. C'est en cela que Léo Lagrange est un mouvement qui se revendique comme contributeur de la transformation sociale. En suscitant, créant, enrichissant toutes les rencontres. L'éducation populaire considère la diversité comme source d'un « faire et vivre ensemble » toujours à renouveler, c'est-à-dire responsabilisant, conscientisant donc émancipateur.

Au nom des nécessaires rencontres, l'expérience des mixités est donc au cœur de notre philosophie et de nos démarches éducatives.

- **Mixité sociale**, car les inégalités s'accroissent et développent des dynamiques d'appartenance et d'exclusion qui mettent à mal la justice sociale, fondement de l'égalité de traitement.
- **Mixité culturelle**, car l'appartenance à une communauté de destins impose que la singularité ait droit de cité dans un monde globalisé.
- **Mixité des genres**, car il convient de lutter contre la soumission d'un sexe par rapport à l'autre, contre l'exclusion de certains au regard de leur orientation sexuelle et toutes formes d'abus.
- **Mixité générationnelle**, car les transmissions des savoirs sont trop souvent déniées au nom de l'immédiate rentabilité que l'on attend de ces dernières.

Léo Lagrange considère que ces mixités sont consubstantielles à toute société.

Les ignorer, c'est renier le principe de diversité.

Ainsi, quels que soient les âges de la vie, nous disposons de quatre leviers d'action majeurs qui permettent de révéler à chacun, ce que nous nommons **les compétences citoyennes** :

- **Investir le temps libre pour grandir et s'émanciper.**
- **Développer les capacités à penser le monde.**
- **Eduquer et former tout au long de la vie.**
- **Accompagner les initiatives et les projets.**

L'éducation populaire est, plus que jamais, un moyen indispensable au bon fonctionnement des sociétés modernes. Reconnue comme réunissant un ensemble d'outils et méthodes d'apprentissage, elle permet, à chaque individu, dans une dimension préférentiellement collective, d'acquérir et de parfaire sa propre autonomie, hors de tout esprit de compétition.

Notre contribution est ainsi de développer l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt pour les autres.

L'ENFANCE ou la construction de l'esprit critique

Notre expérience de coéducation et de partenariat nous permet aujourd'hui de proposer quatre leviers d'intervention qui contribuent à la consolidation des compétences citoyennes de chaque enfant :

- Des démarches éducatives résolument démocratiques
- Des activités ludo-éducatives innovantes et évaluées
- Des activités sportives et physiques comme « générateur de citoyenneté »
- Un accès facilité à la diversité culturelle

Chaque enfant a besoin de se voir proposer une diversité d'expériences afin qu'il puisse concevoir ses premières idées.

Ainsi, que cela soit par le jeu, la discussion, l'imagination, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès au savoir, les enfants doivent être en capacité d'emprunter un chemin de conscientisation rassurant.

Quand les animateurs innover

En collectif, chaque enfant peut mieux analyser et juger ce qu'il vit ou identifie dans la somme d'expériences qui lui est donnée de vivre et d'observer. Parce que beaucoup d'actions sont exemplaires, à eux de les démultiplier et d'innover encore et encore !

Voici quelques actions et outils développés par nos équipes :

- Semaine du tri sélectif
- Des carnivals en lien avec le projet d'école
- Des correspondances internationales
- Le Kit Miam Beurk, « parce que les légumes c'est fun » !
- La malle de l'esprit sportive (sport et partage, port et nutrition, sport et règles)
- Le kit « Défi et Différence » sur le vivre ensemble et la citoyenneté
- Les « Petits citoyens »
- Une artothèque pour découvrir des œuvres artistiques
- Etc.

III. PROJET PEDAGOGIQUE

Pédagogie

Charte de qualité

Notre TAP se donne comme priorité de promouvoir l'action éducative et la qualité des activités en favorisant la mixité aussi bien garçons/filles que sociale et l'accessibilité aux pratiques culturelles et sportives (Cf annexe « Charte qualité Léo Lagrange »).

Attentes et besoins du public

Notre mission est d'effectuer des repérages des habitudes de vie, en concertation avec les équipes éducatives et de répondre aux besoins et demandes des enfants dans le respect de la mise en œuvre de la réforme des rythmes éducatifs.

Des bilans pédagogiques à la fin de chaque cycles d'activités (périodes entre les vacances scolaires) permettront de mieux évaluer les besoins et les moyens et de développer des activités de qualité cohérentes avec les diverses propositions en direction des enfants.

Les objectifs généraux et opérationnels

A l'âge de la découverte, les enfants de 6 à 11 ans ont besoin d'activités stimulantes et ludiques. Sur le temps des TAP, chaque animateur propose une activité spécifique sur l'année et les groupes d'enfants changent d'activité entre le premier temps de l'après-midi et le second temps. Cette organisation leur permet ainsi d'alterner activités de découverte et activités physiques sur la journée des TAP.

Les objectifs généraux et opérationnels du projet pédagogique se feront dans le respect des temps imposés au cahier des charges (deux temps d'activité de découverte).

THEMATIQUES	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS
EVEIL CITOYEN ET VIVRE ENSEMBLE	<ul style="list-style-type: none">• Développer l'enfant à la laïcité, au partage et au « multiculturel »• Développer la Connaissance de soi chez l'enfant pour pouvoir aller vers l'autre	<p>Mettre en place un conseil d'école avec les enfants</p> <p>Transmettre aux enfants l'idée qu'est la démocratie</p> <p>Développer leur conscience citoyenne</p> <p>Développer le dépassement de soi, la coopération par le sport</p>
SENSIBILISATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	<ul style="list-style-type: none">• Permettre aux enfants découvrir des pratiques artistiques et Culturelles• Favoriser l'expression• Favoriser l'enrichissement des connaissances, l'acquisition de techniques et de notions	<p>Faire découvrir des œuvres artistiques et /ou culturelles</p> <p>Participer à des manifestations culturelles</p> <p>Organiser des sorties sur des lieux culturels</p> <p>Découvrir la création et l'art contemporain : arts plastiques, arts visuels, arts vivants, ...</p> <p>Développer des activités d'expression et de création artistique aboutissant à des réalisations</p>

<p>EVEIL CORPOREL ET INITIATION SPORTIVE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Favoriser l'équilibre physique et psychologique de l'enfant par la découverte de soi ● Eveiller au respect et partage par le sport 	<p><i>Découvrir de nouveaux sports issus de cultures</i></p> <p><i>Développer des sports de coopération</i></p> <p><i>Favoriser la mixité des genres à travers des jeux de coopération</i></p>
<p>PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Développer les valeurs de responsabilité et de solidarité</i> ● <i>Connaître son cadre de vie, se l'approprier et le valoriser</i> 	<p><i>Développer « un jardin pédagogique collectif »</i></p> <p><i>Initier les enfants à la biodiversité des régions du monde</i></p>
<p>INITIATION AUX MULTIMEDIAS ET AUX NTIC</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Amener les enfants à découvrir les nouvelles technologiques</i> ● Sensibiliser les enfants aux dangers d'internet 	<p><i>Amener les enfants à avoir une démarche responsable en utilisant internet</i></p> <p><i>Initiation à l'informatique</i></p> <p><i>Initier les enfants aux logiciels de montage vidéo</i></p>
<p>SENSIBILISATION AUX QUESTIONS DE SANTE ET DE NUTRITION</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Connaître l'origine des aliments ● Découvrir la chaîne de transformation des aliments 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Permettre aux enfants de découvrir le fonctionnement d'une ferme</i> - <i>Amener les enfants à comprendre le cycle de culture des céréales</i> - <i>Amener les enfants à comprendre les enjeux des producteurs locaux</i>

Outre ces objectifs nous mettrons en place :

- projet fort lié au projet d'école sera développé sur l'année : la création d'un conseil d'école

Les moyens

Moyens humains

- Organigramme de l'équipe : sur site, en-dehors de la coordinatrice Léo Lagrange Méditerranée et du Coordinateur du secteur 13ème
 - Un Directeur par accueil de loisir (ou groupe scolaire)
 - 1 animateur référent
 - Des animateurs par groupe de 18 enfants maternels
 - Des Intervenants spécifiques : pas d'intervenant

- Rôle et fonction du Directeur de l'Accueil du Centre de Loisirs : il est le garant des orientations et déclinaisons du projet éducatif Léo Lagrange dans le cadre de l'appel à projets de la ville de Marseille. Chaque projet pédagogique d'école est validé par le coordinateur de secteur et la coordinatrice Léo Lagrange Méditerranée. Le Directeur est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet pédagogique et de son suivi. Il a pour fonctions :
 - Gestion administrative, financière et matérielle
 - Pédagogie, management de l'équipe
 - Relations avec les équipes éducatives, les familles et les partenaires
 - Hygiène, sécurité physique et affective des enfants

- Rôle et fonction de l'animateur
 - Accueil des enfants
 - Participer à la mise en place au sein de l'équipe du projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif
 - Construire une relation individuelle ou collective de qualité avec les enfants
 - Encadrer et mettre en place des activités de qualité
 - Participer aux réunions de préparation, de régulation et d'évaluation
 - Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants

- Réunion d'équipe : Le souci de « mieux-faire » est l'une des priorités de l'équipe pédagogique. Des réunions sont organisées pour la préparation des programmes d'activités et pour l'évaluation de nos actions.

Moyens matériels

Les locaux scolaires :

Les locaux sont mis à disposition par la ville de Marseille. Une convention précisant les conditions d'utilisation de ces locaux a été au préalable cosignée par la municipalité, les directeurs des écoles et Léo Lagrange Méditerranée.

Au sein de l'école LA Sauvagine ELEMENTAIRE : salle d'animation (1^{er} étage), salle du coup de pouce (1^{er} étage), bibliothèque, salle polyvalente, Cour et Sanitaire.

Moyens financiers

Le TAP est financé par une subvention publique allouée par la ville de Marseille à Léo Lagrange Méditerranée dans le cadre de l'appel à projets concernant la mise en œuvre des rythmes éducatifs.

Le budget est proportionnel au nombre d'enfants bénéficiaires. Il couvre le financement des activités et matériel pédagogiques, les salaires et toutes les dépenses liées à ce dispositif.

V. FONCTIONNEMENT

Cf règlement intérieur consultable dans l'école et sur notre site internet dédié : <http://www.leolagrange-rythmes-scolaires-marseille.org/>

Activités

Les activités devront être variées mais liées à 6 thématiques déclinées précédemment. Des journées de formation et des outils pédagogiques associés à ces thématiques sont proposés aux équipes d'animation.

L'Animateur meneur d'activités

Les animations ne fonctionnent bien que lorsqu'elles ont été pensées, conçues et mises en place pour répondre aux besoins et aux attentes des enfants.

1. Avant l'activité : l'animateur doit

- Rechercher l'intérêt éducatif
- Connaître son public : âge, rythme et capacités
- Prévoir le déroulement
- Ne pas perdre de vue que l'activité doit favoriser l'éveil, stimuler la créativité individuelle et collective dans la découverte, l'initiative et la réalisation
- Toujours avoir à l'esprit le côté ludique, plaisir et loisir
- Prévoir le matériel et le lieu nécessaires

2. Pendant l'activité : l'animateur doit susciter l'intérêt du plus grand nombre d'enfants dès le début de l'activité en provoquant l'envie et en éveillant la curiosité, le goût de l'aventure, le plaisir de jouer et l'imagination.

La motivation de l'animateur est essentielle à la réussite de l'activité mais il doit s'assurer que tout le monde a bien compris les consignes et les règles.

L'animateur doit participer pendant l'activité et ne pas perdre de vue de :

- Observer, écouter et conseiller les enfants
- Proposer et participer avec eux
- Etre attentifs aux relations entre enfants
- Etre vigilant aux règles de sécurité
- Soutenir la motivation des enfants et les valoriser

3. A la fin de l'activité : l'animateur doit être vigilant sur :

- Le rythme : arrêter progressivement

- L'intensité : retour au calme, récupération
- La perception de l'activité par les enfants et leurs ressentis

4. Après l'activité : l'animateur doit

- Veiller à laisser le matériel et les lieux en l'état
- Faire un point de situation avec les enfants
- Utiliser ces retours pour le bilan de la journée et la suite

Le « **Protocole journée TAP en élémentaire** » (Cf annexe), permet de structurer le déroulé d'une journée d'activité dans le respect de ces besoins fondamentaux.

VI. EVALUATION

L'évaluation est la démarche d'analyse organisée qui permet d'assurer le suivi du projet. L'évaluation va ainsi permettre de mesurer les écarts entre les objectifs et les résultats constatés. L'ajustement de notre démarche permettra de tenir compte des réalités, potentialités et opportunités du moment.

Pour mesurer l'impact et l'efficacité de nos actions, l'évaluation la plus pertinente est celle des objectifs opérationnels au moyen de critères et d'outils d'évaluation.

1. Les Critères :

- Quantitatifs : fréquentation, régularité de présence, participation aux activités, implication des parents, nombre de projets d'activités réalisés, ...
- Qualitatifs : évolution et progression de l'enfant, intégration et respect des règles de vie, relations aux autres, acquisition de l'autonomie, ...

2. Les Outils : vont permettre de :

- Recueillir toutes informations utiles
- Construire l'analyse des informations
- Elaborer une synthèse de toutes ces informations

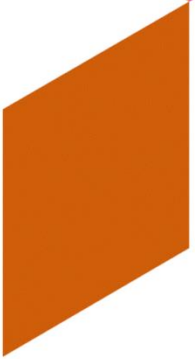
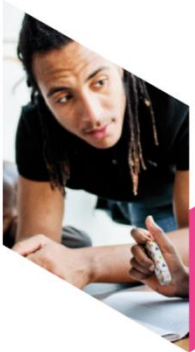
VII. COMMUNICATION

Actions et moyens mis en œuvre en direction :

- Des familles : affichage des plannings d'activités, de l'organigramme de l'équipe et autres informations réglementaires et de fonctionnement utiles sur un panneau spécifique aux TAP au sein de l'école, rencontres informelles, Conseil d'école, mails, site internet des rythmes scolaires <http://www.leolagrange-rythmes-scolaires-marseille.org/>
- Des enfants : affichage, échange avec les animateurs, carnets de bord/PASS TAP DES PETITS CITOYENS
- Des partenaires : échanges de pratiques, réunion de présentation
- Commission Enfance Léo Lagrange à destination de nos directeurs/coordonateurs ACM
- Des animateurs : réunions de briefing avant activités et de débriefing à la fin de la journée TAP, information sur le projet pédagogique, réunions de régulation, rencontres informelles, mails, formations professionnelles et complémentaires, Labo pédagogique (lieu de création d'outils pédagogiques, de tables rondes/conférences de professionnels de la petite enfance...



ANNEXES



Léo Lagrange Méditerranée

67, La Canebière
13001 Marseille

Tél 04 91 14 22 44

Fax 04 91 56 69 97

